Paris, le 29 mars 2023 – C'est officiel, la généralisation du Bilan de soins infirmier (BSI) à l'ensemble des patients dépendants n'aura pas lieu au 1er avril 2023.

Nos inquiétudes quant à un éventuel report du BSI étaient bel et bien fondées [1] . En février, la CNAM avait annoncé un dépassement de l'enveloppe allouée à la généralisation du BSI (+11 millions d'€) entrainant un risque de report, ce à quoi le Sniil s'était fermement opposé.

Cette annonce est perçue comme un affront à moins de 3 jours de la date prévue pour la généralisation. Ce report interroge quant à la motivation de la CNAM et du Ministère de la Santé à bien vouloir déployer cet outil, pourtant indispensable pour contribuer au maintien à domicile des patients et nous interpelle sur la volonté d'un véritable dialogue conventionnel.

Rappelons que le BSI est essentiel à une prise en charge optimale des personnes les plus vulnérables, qu'il contribue à l'amélioration de la qualité de vie des patients, mais aussi qu'il facilite l'exercice quotidien des IDEL. Convaincu que le BSI constitue une évolution importante dans la prise en charge des patients dépendants par les IDEL [2] , le Sniil poursuit son engagement en faveur d'une généralisation, aujourd'hui nécessaire pour les IDEL et les patients.

Le Sniil s'est entretenu avec le Directeur Général de la CNAM pour lui demander de fixer une nouvelle date pour la généralisation du BSI dans le courant de l'année 2023.

En attendant, la CNAM propose l'ouverture de nouvelles négociations d'ici fin avril. L'enjeu de cette négociation serait de trouver un accord en faveur d'une revalorisation des indemnités forfaitaires de déplacements ou de la lettre clé AMI.

Face à cet enjeu de taille, le Sniil continuera de défendre une revalorisation significative des déplacements [3] attendue de pied ferme par l'ensemble de la profession, tout en restant ouvert sur la revalorisation de la lettre clé AMI. Le Sniil conditionnera cette négociation à une date butoir de la généralisation du BSI, sans report possible.

Le Sniil appelle donc la CNAM à revenir rapidement vers les syndicats représentatifs pour mettre en place la négociation et fixer une nouvelle date pour la généralisation du BSI.